

Les listes électorales

Intérêt :

Les documents des fonds concernant les listes électorales contiennent des informations d'ordre généalogique.

Ils peuvent aussi servir pour l'histoire électorale d'une commune, d'un canton, d'un arrondissement, du département, pour déterminer des tendances politiques à différents échelons, ou encore réaliser des cartes des évolutions politiques.

Ils permettent enfin de dresser un portrait sociologique des électeurs (types de professions exercées...) et des villages (quels types de profession majoritaires ; augmentation de la représentation de telle catégorie professionnelle, diminution de telle autre...).

Les fonds d'archives à exploiter :

Il s'agit principalement des séries et sous-série suivantes :

- **E dépôt** (les archives de cette série sont produites par les communes pour une période qui court jusqu'à la moitié du XXe siècle ; elles ont été déposées aux Archives départementales) ;

- Sous-série **3 M** (documents venant de la préfecture de la Côte-d'Or, sur la période allant du début du XIXe siècle jusqu'à 1940) ;

- Série **SM** (elle concerne la période du XIXe siècle jusqu'à 1940 et provient de la Préfecture pour les documents concernant les listes électorales) ;

- Série **W** (les versements en W viennent de la Préfecture de Côte-d'Or, des sous-préfectures de Beaune et Montbard) ;

- Séries **1000 W** il s'agit exclusivement d'archives venant de la Préfecture de Côte-d'Or, pour le XXe siècle ; la liste précise des versements suit : **1011 W, 1034 W, 1035 W, 1115 W, 1135 W, 1158 W, 1189 W, 1223 W, 1241 W, 1295 W, 1377 W, 1457 W, 1479 W, 1532 W, 1565 W, 1622 W, 1651 W, 1684 W, 1726 W, 1751 W.**

Pour les sous-séries de bien moindre importance :

- **U 11, U 12, U 13** (archives des tribunaux) ;

- **2 Z, 6 Z** (fonds provenant des sous-préfectures).

Informations contenues dans les listes électorales :

Les listes électorales sont classées par arrondissements puis par cantons et enfin par communes. Elles comprennent les listes proprement dites et les tableaux rectificatifs (listes des additions et radiations d'électeurs). Elles peuvent indiquer le nombre d'électeurs de la commune.

Le classement peut être alphabétique (ce n'est pas toujours le cas). **Attention il y a parfois distinction entre hommes et femmes** (rappel : le vote des femmes n'intervient qu'à partir de 1944).

Vous trouverez : les noms et prénoms des électeurs (pour les femmes : le nom de jeune fille est indiqué en premier, puis le nom d'épouse), le domicile, la profession, la date de naissance (au moins l'année, parfois la date précise), le lieu de naissance (nom de la commune et parfois du département). Enfin viennent occasionnellement quelques observations (comme la mention de l'arrivée, celle du départ, l'arrivée à l'âge électoral...).

Éléments essentiels pour effectuer une recherche :

Si vous recherchez une personne : connaître le lieu de vote de la personne, à défaut celui de son domicile. Cependant l'un et l'autre sont de temps en temps dissociés.

Bibliothèque des Archives départementales :

Br1/1285 : Liste électorale de la Monarchie de Juillet, 1830-1848, [anglais], Sherman Kent, s.d.

Remarques générales sur les inventaires :

Un état des fonds des inventaires concernant les élections politiques sera aussi à disposition dans les mois qui viennent. Il comprendra une partie relative aux listes électorales (listes elles-mêmes, réglementation, nomination des assesseurs pour contrôle des listes...).

Remarques générales sur les archives :

Les listes électorales sont conservées aussi bien sur le site principal des archives de la Côte-d'Or que dans son annexe (41, quai Gauthey, 21 000 DIJON).

- Fonds situés rue Jeannin : **E dépôt ; 3 M ; SM ; U 11, U 12, U 13 ; 2 Z et 6 Z.**
- Fond situés à l'annexe : Séries **W** et **1000 W.**

Attention : Les documents de l'annexe sont à réserver 48 h à l'avance.